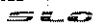


<p>DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</p> <p>Séance du 10 mai 2022</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 27 Suppléants : 2 Absents : 8 Pouvoir : 2 Votants : 31 Pour : 29 Contre : 2 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 61/2022</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le 10 mai à vingt heures, le Conseil Communautaire de la CC Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Franc lens, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 04 mai 2022</p> <p>Présents : Mesdames Frédérique AURELLE, Sophie COLAS, Sylvie TARAGON, Sandrine TASSET, Carole BRETON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Florence POZZO, Carine DUVERNOIS. Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUÉDEC, Christian VERMELLE, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, David BANANT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI, Gérard LAMBERT, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléants : Didier Clerc représenté par Marcelle CURTENAZ, Alain LAMBERT représenté par Dominique REY</p> <p>Pouvoir : Carole ETTORI à Jérémie COURLET, Gilles CALLET à Carine DUVERNOIS.</p> <p>Absents : Bernard THIBOUD, Laetitia COCATRIX, Georges CANICATTI, Vincent DUTOIT, Marie-Christine GLANDUT, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Gilles PILLOUX.</p> <p>Monsieur Jean-Louis MAGNIN est désigné secrétaire de séance.</p>

Envoyé en préfecture le 17/05/2022
Reçu en préfecture le 17/05/2022
Affiché le 
ID : 074-200070852-20220510-CC_61_2022-DE

OBJET : ÉCONOMIE – Subvention pour la manifestation « Vaches en pistes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes (CC) Usses et Rhône n°PREF/DRCL/BCLB-2020-0012 en date du 10 mars 2020 et notamment son article 4.

Considérant que la CC Usses et Rhône est compétente en matière de développement économique et, plus largement, de la promotion de son territoire.

Le Vice-président propose de soutenir la manifestation « Vaches en piste » qui se déroulera du 30 mars au 2 avril 2023 à la Roche-sur-Foron et organisé par l'association APNH (Abondance, Primholstein, Montbéliarde, Hérens). Il précise qu'il s'agit d'un salon de l'agriculture départemental. Le Vice-président souligne que les EPCI du Département soutiennent financièrement cette initiative, accompagnés du Département, de la Région, ainsi que de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc. Le Vice-président propose aux Conseillers communautaires de soutenir l'évènement à hauteur de 0,15 € par habitant de la Communauté de Communes, pour 20 836 habitants au 1^{er} janvier 2022 soit 3 125 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré:

ATTRIBUE une subvention de 3 125 €, soit 0,15 € par habitant pour 20 836 habitants au 1^{er} janvier 2022 à l'association APMH (Abondance, Primholstein, Montbéliarde, Hérens).

DIT que les crédits sont affectés au budget principal, compte 6574.

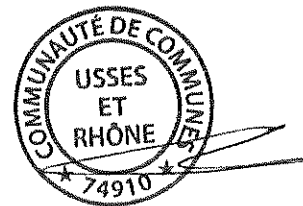
NOTIFIE la présente délibération :

- À l'association APMH,
- Au Centre des finances publiques de Rumilly.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.